

# Se réorienter en 1<sup>re</sup> année de licence ou de BUT



**Vous êtes inscrit en 1<sup>ère</sup> année de licence ou dans une autre formation post-bac et vous avez des doutes sur votre orientation ?**

**Vous pouvez vous réorienter pendant votre L1 et entrer dans une nouvelle formation au semestre 2 ou à la rentrée suivante.**

Le service d'orientation de l'UPEC vous accompagne dans votre réflexion en vous donnant **les clés d'une réorientation réussie.**

## ■ Quelle réorientation en fin de 1<sup>er</sup> Semestre ?

Cette possibilité permet d'intégrer une nouvelle formation en janvier, au semestre 2.

- **A L'UPEC**

Du **lundi 20 novembre 2023 au jeudi 12 janvier 2024**, dans le cadre de la **procédure de réorientation interne**, il est possible de se porter candidat à des premières années de licences et BUT qui ouvrent leurs formations pour le second semestre (sauf l'IUT Sénart Fontainebleau).

➔ Se connecter à la plateforme eCandidat de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr>

- **Hors UPEC**

**Pour candidater dans une licence d'une autre université** : prenez directement contact avec l'établissement dès le mois de novembre.

➔ Voir les informations dans le guide *Réorientation* du CIO de l'enseignement supérieur : [https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_365449/centre-d-information-et-d-orientation-des-enseignements-superieurs](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_365449/centre-d-information-et-d-orientation-des-enseignements-superieurs)

## ■ Quelle réorientation en fin de 1<sup>re</sup> année ?

Cette possibilité permet d'intégrer une nouvelle formation à la rentrée de septembre.

Pour candidater dans une formation, il faut vous (ré)inscrire sur la **plateforme Parcoursup** à partir de janvier. La procédure se déroule en plusieurs étapes :

- **20 décembre 2024** : ouverture du site d'information parcoursup.fr
- **17 janvier 2024** : début de la phase d'inscription et de formulation des vœux
- **14 mars 2024** : date limite de la formulation des vœux
- **3 avril 2024** : date limite pour compléter son dossier et confirmer les vœux
- **11 juin 2024** : début de la phase complémentaire

**Vous souhaitez rester à l'UPEC : consolidez votre projet en participant aux journées portes ouvertes !**

- ➔ Journée Portes Ouvertes, sites de Créteil : samedi 27 janvier 2024 de 10h à 16h
- ➔ Journée Portes Ouvertes, IUT Créteil-Vitry : mercredi 1<sup>er</sup> février 2024

Plus d'informations sur : [www.portesouvertes.u-pec.fr](http://www.portesouvertes.u-pec.fr)

## ■ Choisir une formation hors université

Vous avez accès à d'autres formations (formations courtes et professionnalisantes) :

- Retrouvez toutes les offres sur **Réseau Pro**, groupe « **Je me réoriente** » : <https://reseapro.u-pec.fr>
- Prospectez les **contrats d'apprentissage avec employeur** sur le site 1jeune1solution : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/apprentissage>

## ■ Faire une pause dans ses études

Vous pouvez choisir d'interrompre temporairement vos études pour **réaliser un projet alternatif** (faire une formation non universitaire ou trouver un emploi).

Le SCUIO-BAIP peut vous accompagner dans la recherche de dispositifs et/ou de structures.

- **La césure** : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarité/la-période-de-césure-développer-ses-compétences-extra-universitaires>
- **Le service civique** : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

## ■ Les outils à votre disposition

Le SCUIO-BAIP met à votre disposition trois outils en ligne, accessibles depuis e-campus dans la rubrique *orientation/insertion professionnelle* :

- **Les fiches d'information IJ Box**  
<https://www.ijbox.fr/>
- **Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)** pour faire le point et construire vos projets personnels et professionnels : <https://www.pec-univ.fr>
- **La plateforme Réseau pro** (jobs, services civiques, stages...). Vous pourrez rejoindre le groupe « Je me réoriente » : <https://reseapro.u-pec.fr>.

### CONSEILS ET DEMARCHES

- ▶ Participez aux mardis du CV
- ▶ Participez aux cours en ligne et aux actions de formation : UE d'ouverture « Mon parcours en Licence », Envie de Savoirs, Mémos de l'orientation, FUN MOOC...
- ▶ Validez les enseignements transversaux pour sécuriser votre réorientation
- ▶ **Pensez aux rentrées décalées**
- ▶ Activez votre **compte formation**
- ▶ Pour continuer à percevoir votre bourse : présentez-vous aux examens !